

Études & Résultats

DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



JUILLET
2020
NUMÉRO
1154

Conditions de vie des jeunes femmes en zone rurale : des inégalités par rapport aux hommes ruraux et aux urbaines

Fin 2014, un quart des jeunes adultes de 18 à 24 ans vivent en territoire rural. Parmi eux, 45 % sont des femmes, contre 50 % en milieu urbain, selon l'Enquête nationale sur les ressources des jeunes de la DREES et de l'Insee. Cette sous-représentation peut s'expliquer par le fait que les jeunes femmes en milieu rural quittent leur territoire d'origine plus souvent que les hommes, au moins de façon temporaire, notamment pour leurs études.

Celles qui restent suivent des études moins longues que les jeunes femmes urbaines et visent davantage un diplôme de niveau bac+3. Sorties d'études, elles accèdent aussi souvent à l'emploi que les jeunes femmes urbaines, mais, compte tenu de diplômes moins élevés, occupent plus fréquemment des postes d'intérimaires, ont plus souvent des contrats à durée déterminée et des horaires de travail irréguliers. Elles trouvent cependant moins souvent un emploi à l'issue de leurs études que les hommes (59 % contre 64 %) ce qui n'est pas le cas en zone urbaine (61 % contre 59 %).

Les jeunes femmes des territoires ruraux vivent plus souvent en couple, à âge identique, qu'en milieu urbain. Elles déclarent aussi souvent des dépenses pour leurs loisirs, mais davantage pour des activités sportives et deux fois moins pour voyager à l'étranger. Elles expriment moins souvent le sentiment de se priver par rapport aux loisirs que les jeunes femmes urbaines.

Laurie Pinel (DREES)

Fin 2014, d'après l'Enquête nationale sur les ressources des jeunes (encadré 1), 5 millions de jeunes âgés de 18 à 24 ans résident en France métropolitaine. Parmi eux, 1,2 million, soit 24 %, habitent dans une commune dite « rurale » (encadré 2), dont 45 % sont des femmes (contre 50 % dans l'urbain). De fait, parmi les jeunes issus du monde rural¹, les femmes quittent plus souvent leur territoire d'origine que les hommes à ces âges, au moins pour un temps. Ainsi, trois femmes sur dix dont les parents vivent dans des territoires ruraux résident dans des zones urbaines, contre deux hommes sur dix (tableau complémentaire² A).

Les jeunes femmes rurales, c'est-à-dire qui vivent en milieu rural, sans que cela soit nécessairement dans la même commune que leurs parents, présentent ainsi certaines caractéristiques spécifiques. Les résultats de cette étude révèlent des inégalités entre elles et les jeunes urbaines d'une part et, avec les hommes ruraux de l'autre. Ces inégalités entre hommes et femmes sont parfois inexistantes ou moins marquées en zone urbaine.

Les jeunes femmes rurales sont moins souvent en cours d'études que celles vivant en zone urbaine

Fin 2014, 46 % des jeunes femmes vivant en milieu rural sont en cours d'études,

...

1. On considère qu'un jeune est issu du monde rural si ses parents y habitent au moment de l'enquête. On suppose qu'ils y habitent depuis assez longtemps pour que le jeune y ait passé une grande partie de son enfance (encadré 2).
2. Les tableaux complémentaires sont disponibles dans les données associées à l'étude sur le site internet de la DREES.

ENCADRÉ 1

Source statistique et méthode

L'Enquête nationale sur les ressources des jeunes

Ménée conjointement par la DREES et par l'Insee, l'Enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ) s'est déroulée du 1^{er} octobre au 31 décembre 2014 en France métropolitaine, à La Réunion et en Guadeloupe (ici repondérées pour être représentatives de l'ensemble des départements et régions d'outre-mer hors Mayotte).

Le champ de l'ENRJ est celui des jeunes âgés de 18 à 24 ans au 1^{er} octobre 2014 résidant en France (hors Mayotte), vivant en logement ordinaire ou en logement collectif (internat, cité universitaire, foyer de jeunes travailleurs, gendarmerie, etc.). Le dispositif comprend à la fois l'interrogation des jeunes et celle de leurs parents, avec une double interrogation lorsque ces derniers sont séparés. Au total, 5 800 jeunes et 6 300 parents ont répondu à l'enquête. Dans 5 200 cas, dont 5 000 en France métropolitaine, le jeune et au moins un de ses parents ont répondu à l'enquête. L'étude s'appuie sur les réponses de ces 5 000 jeunes, représentatifs de 5 millions de jeunes résidant en France métropolitaine (tableau ci-contre).

Le questionnaire destiné aux jeunes adultes recense en détail les ressources dont ils disposent. L'enquête aborde également de multiples thèmes : le logement et les modes de cohabitation des jeunes, la santé, les relations entretenues avec les parents, leurs conditions de vie et les différentes étapes de passage à l'âge adulte.

Les modèles logit, pour analyser les écarts « toutes choses égales par ailleurs »

Des modèles logit sont systématiquement utilisés pour vérifier que les écarts observés selon le territoire ou le genre ne reflètent pas simplement des effets de composition liés à d'autres facteurs, mais qu'ils restent bien significatifs à autres caractéristiques identiques. Pour les différentes variables considérées (être en cours d'étude, en emploi, être aidé par ses parents pour le premier emploi, ressentir des privations, être en couple...) deux types de modèles sont mis en œuvre. Le premier, sur les jeunes femmes seulement, intègre le lieu de vie, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle du père, le fait d'être en couple¹ et la situation principale des jeunes femmes (études et apprentissage,

emploi, chômage ou autre inactivité)². Le second, sur l'ensemble des jeunes ruraux, vise à évaluer les différences entre femmes et hommes qui s'accroissent ou s'inversent par rapport à l'urbain dans le rural en intégrant le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle du père, le fait d'être en couple et la situation principale du jeune (études et apprentissage, emploi, chômage ou autre inactivité).

Par abus de langage, l'expression « toutes choses égales par ailleurs » est employée lorsque l'effet propre d'une caractéristique est isolé à l'aide des modèles. Si ce n'est pas le cas, les statistiques sont signalées comme non significatives.

Répartition des 18-24 ans selon le type de commune dans lequel ils vivent et celui de leurs parents

	Parents ruraux	Parents urbains	Ensemble
Effectif dans l'échantillon dans ENRJ			
Jeunes urbains	600	3 250	3 850
Jeunes ruraux	1 050	100	1 150
Ensemble	1 650	3 350	5 000
Effectif dans la population (en milliers)			
Jeunes urbains	386	3 369	3 755
Jeunes ruraux	1 117	78	1 195
Ensemble	1 503	3 447	4 950

Lecture • Parmi les 5 000 jeunes enquêtés, 100 résident en territoire rural alors que leurs parents résident en territoire urbain. Sur les 4,95 millions de jeunes résidant en France métropolitaine, fin 2014, 78 000 jeunes partagent ces caractéristiques.

Champ • Personnes âgées de 18 à 24 ans résidant en France métropolitaine.

Source • DREES-Insee, ENRJ 2014.

1. Cette variable n'est pas retenue pour expliquer le fait d'être en couple.
2. Cette variable n'est pas retenue pour expliquer le fait d'être en cours d'étude, en emploi, au chômage ou inactif, aidé des parents pour le premier emploi.

ENCADRÉ 2

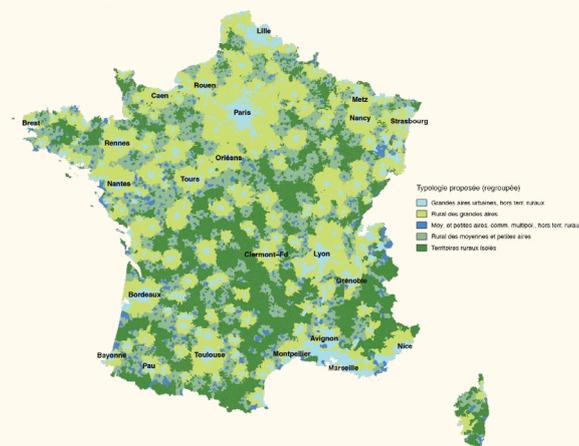
La typologie des communes

La typologie des communes sur laquelle s'appuie cette étude a été développée par la DREES (Missègue, 2020). Elle combine deux approches du territoire, l'une fonctionnelle et l'autre morphologique, en croisant deux zonages de l'Insee : le zonage en aires urbaines (ZAU) et la grille communale de densité. Elle permet de distinguer trois types de territoires ruraux tous peu ou très peu denses, et dits « des grandes aires », « des moyennes et petites aires » et « isolés » selon leur lien à la ville (carte ci-contre).

L'espace rural, au sens d'une population moins concentrée que sur le reste du territoire et hors des communes des pôles d'emploi (selon le ZAU 2010), ne peut en effet se résumer à un ensemble unique, selon que le lien à la ville est plus ou moins distendu. Dans cette étude, cependant, pour des raisons d'effectifs, il n'y a pas de distinction.

Les 5 millions de jeunes se répartissent ainsi entre 3,8 millions de jeunes urbains et 1,2 million de jeunes ruraux. Le territoire peut avoir une influence en tant que lieu où le jeune a grandi mais également en tant que lieu où celui-ci vit. Lorsqu'on compare simplement jeunes urbains et jeunes ruraux, les effets dus au lieu de vie sont mêlés à ceux dus au territoire où le jeune a grandi, sans pouvoir les distinguer. Pour aborder la différence entre ces effets, on peut s'intéresser à la commune de résidence des parents¹ comme indicateur du territoire dans lequel ils ont grandi². Un éclairage sur les jeunes femmes ayant quitté le rural est ainsi présenté. En revanche, compte tenu des contraintes de représentativité (faible effectif dans l'échantillon d'enquête), aucun résultat n'est présenté sur le champ, considéré isolément, des jeunes ruraux issus de milieu urbain.

Carte – Communes de France métropolitaine selon la typologie retenue



Source • IGN GEOFLA®, zonages Insee, carte DREES.

1. Le cas des parents séparés a été traité comme dans l'Études et Résultats 1071 (Bellidenty, 2018).
2. D'après l'échantillon démographique permanent de l'Insee, 92 % des parents d'enfants âgés de 18 à 24 ans en 2014 et résidant dans le rural en 2015 y résidaient également en 2008.

TABLEAU 1

Caractéristiques scolaires et professionnelles des jeunes selon le sexe et le lieu de vie

	Jeunes femmes rurales (en %)	Jeunes femmes urbaines (en %)	Effet marginal ¹ rurales - urbaines	Jeunes hommes ruraux (en %)	Jeunes hommes urbains (en %)	Effet marginal ² rurales - ruraux
En cours d'études	46	55	-11,9 ***	39	49	+7,9 *
- qui visent au plus un bac+3	47	35	+9,1 *	46	32	ns
En emploi	32	27	ns	39	30	-9,8 **
- parmi les jeunes sortis d'études	59	61	ns	64	59	-9,8 *
- contrats précaires ³	41	34	ns	35	35	+11,9 *
- horaires irréguliers ⁴	30	24	ns	21	19	+10,8 *
Au chômage ou inactif	23	17	+4,9 **	22	21	ns
- parmi les jeunes sortis d'études	41	39	ns	36	41	+9,8 *
Aide des parents pour le premier emploi	21	18	ns	32	23	+13,1***

*** : significatif au seuil de 1 %, ** : significatif au seuil de 5 %, * : significatif au seuil de 10 %, ns. : non significatif.

1. La modélisation porte sur les jeunes femmes et chacune des situations scolaires et professionnelles mentionnées afin d'évaluer l'influence des variables suivantes : type de territoire, âge, catégorie socioprofessionnelle du père, être en couple. La situation de référence est : vivre en zone urbaine, avoir un père ouvrier et ne pas être en couple.

2. La modélisation porte sur l'ensemble des jeunes ruraux et chacune des situations scolaires et professionnelles mentionnées afin d'évaluer l'influence des variables suivantes : âge, sexe, catégorie socioprofessionnelle du père, être en couple. La situation de référence est : avoir un père ouvrier, être un garçon et ne pas être en couple.

3. Lorsque les jeunes sont sortis d'études et en emploi, les contrats à durée déterminée, les contrats jeunes et les contrats d'intérim sont considérés comme « précaires ».

4. Lorsque les jeunes sont sortis d'études et en emploi, des horaires irréguliers correspondent par exemple à un travail à la demande ou posté (deux fois huit heures, trois fois huit heures).

Lecture • Parmi les jeunes femmes en emploi, 41 % ont un contrat précaire dans le rural, contre 34 % des jeunes femmes urbaines. Toutes choses égales par ailleurs (encadré 1), l'écart entre rurales et urbaines n'est toutefois pas significatif. Ce sont les différences d'âges, d'origine sociale, et de situation conjugale qui expliquent les différences entre rurales et urbaines. Par ailleurs, dans le rural, 41 % des jeunes femmes en emploi et 35 % des jeunes hommes en emploi ont un contrat précaire. Toutes choses égales par ailleurs, l'écart entre femmes et hommes est de 11,9 points.

Champ • Personnes âgées de 18 à 24 ans résidant en France métropolitaine.

Source • DREES-Insee, ENRJ 2014.

contre 55 % des jeunes femmes urbaines³ (tableau 1). Lorsqu'elles poursuivent leur scolarité, les jeunes femmes rurales visent des études plus courtes⁴ : 47 % d'entre elles espèrent obtenir au plus un bac+3, contre 35 % chez les jeunes femmes urbaines. Les instituts universitaires de technologie, les sections de techniciens supérieurs ou les instituts de formation en soins infirmiers, soit de manière générale l'enseignement technologique et professionnalisant, recouvrent de façon majoritaire le type d'offres proposées au niveau bac+3. Ces cursus s'avèrent mieux répartis sur l'ensemble de la France métropolitaine que ceux nécessitant des études plus longues. Ils permettent de maintenir une certaine proximité géographique à court terme tout en limitant les coûts de mobilité. À moyen terme, ces diplômes garantissent, en théorie, une insertion plus rapide sur le marché du travail. La structure de l'emploi dans les territoires ruraux, caractérisée par

une demande plus fréquente d'emploi peu qualifié, peut également être source d'une ambition professionnelle plus limitée, orientant les jeunes femmes vers d'autres types d'aspiration (Orange et Renard, 2018).

Après leurs études, elles trouvent aussi souvent un emploi que les urbaines mais moins que les hommes ruraux

À l'issue de leurs études, les jeunes femmes accèdent aussi souvent à l'emploi dans les zones rurales que dans les zones urbaines (59 % et 61 %). Cependant, en zone rurale, elles trouvent bien moins souvent un emploi que les jeunes hommes (64 %, soit + 5 points par rapport aux femmes, et même près du double « toutes choses égales par ailleurs »). En milieu urbain, l'écart est faible et inversé (59 % des jeunes hommes ont un emploi, soit -2 points). L'accès à l'emploi est

donc plus difficile pour les femmes que pour les hommes dans les territoires ruraux, ce qui peut s'expliquer, en partie, par des choix différenciés de formation ainsi qu'un tissu d'emploi aggravant la ségrégation professionnelle⁵ (Baudy, Lecomte, Le Guyader, et Lenoir, 2018).

Par ailleurs, en zone rurale, les jeunes femmes déclarent moins souvent que les jeunes hommes avoir été aidées par leurs parents dans la recherche de leur premier emploi (21 % contre 32 %). En zone urbaine l'aide des parents est bien moins fréquente, mais l'écart entre femmes et hommes est par ailleurs peu marqué (18 % contre 23 %).

Les jeunes femmes ont des emplois plus précaires en milieu rural qu'en milieu urbain

Parmi les jeunes femmes occupant un emploi, 41 % de celles qui vivent en zone rurale ont un contrat de travail précaire

3. Ces différences, comme toutes celles évoquées par la suite sauf mention contraire, sont significatives « toutes choses égales par ailleurs » : il y a bien des différences selon le territoire ou le genre à autres caractéristiques observables identiques (encadré 1).

4. Le niveau d'études visé est celui indiqué par le jeune en réponse à la question : « Jusqu'à quel niveau d'études souhaitez-vous aller ? ».

5. Le tissu d'emploi en zone rurale se caractérise par une moindre qualification, avec une offre tournée vers les secteurs de l'agriculture et de l'industrie où les hommes sont surreprésentés. En parallèle, les choix d'orientation en filières professionnelles sont plus différenciés entre les femmes et les hommes chez les jeunes ruraux. Ces éléments conduisent à accentuer une tendance chez les travailleurs à exercer des métiers différents selon leur sexe dans les territoires ruraux.

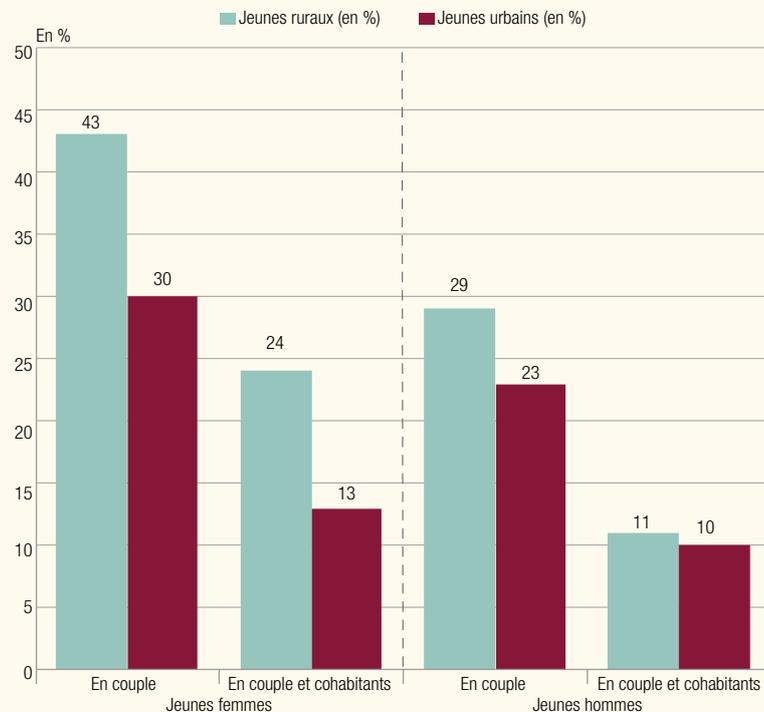
(contrat à durée déterminée, contrat aidé, contrat d'intérim), contre 34 % de celles vivant en zone urbaine. De plus, les jeunes femmes ont plus souvent un emploi avec des horaires irréguliers : en effet, 30 % des jeunes rurales n'ont pas d'horaires de travail fixes, contre 24 % des jeunes urbaines. Chez les jeunes hommes, les proportions sont relativement proches (respectivement 35 % et 21 % pour les ruraux contre 35 % et 19 % chez les urbains). Les conditions de vie professionnelles des jeunes femmes en zone rurale sont ainsi plus précaires que celles des jeunes femmes urbaines et des jeunes hommes ruraux. Cependant, les écarts entre jeunes rurales et jeunes urbaines ne sont pas directement liés au territoire mais à leurs profils différents : ainsi, toutes choses égales par ailleurs, les écarts ne sont pas significatifs (encadré 1), en particulier à âge et origine sociale identique⁶.

Une cohabitation avec un partenaire plus fréquente en milieu rural qu'en zone urbaine

Les jeunes femmes en milieu rural déclarent plus souvent être en couple que les jeunes femmes urbaines : 43 % contre 30 %, pour 29 % contre 23 % chez les jeunes hommes (graphique 1). L'écart entre rurales et urbaines est encore plus marqué toutes choses égales par ailleurs, en tenant compte des caractéristiques individuelles et professionnelles, ainsi que de l'origine sociale (tableau complémentaire B). Les premières sont également plus nombreuses à cohabiter avec leur partenaire que les secondes (24 % contre 13 %) quand, pour la même tranche d'âge, les hommes déclarent moins souvent vivre avec leur partenaire sans que le lieu de vie implique une différence significative (11 % pour les ruraux contre 10 % pour les urbains). La part plus faible de jeunes femmes que de jeunes hommes en milieu rural peut faciliter la formation de leur couple, lorsque c'est le cas avec un conjoint de sexe différent, qu'en zone urbaine. En outre, l'écart entre les déclarations de relation de couple chez les femmes et les hommes pourrait être lié à une différence d'âge au sein des couples formés, sachant que les femmes sont en moyenne plus jeunes, de près de deux ans et demi, que leurs partenaires.

GRAPHIQUE 1

Part de jeunes en couple et en couple cohabitant selon le sexe et le lieu de vie



Lecture • 43 % des jeunes femmes rurales sont en couple, contre 30 % des jeunes femmes urbaines, en particulier, 24 % des jeunes femmes rurales vivent avec leur partenaire, soit plus de la moitié des femmes rurales en couple, contre 13 % des jeunes femmes urbaines.

Champ • Personnes âgées de 18 à 24 ans résidant en France métropolitaine.

Source • DREES-Insee, ENRJ 2014.

Les jeunes rurales déclarent davantage de dépenses pour le sport, mais moins pour les voyages que les urbaines

La pratique sportive apparaît plus équilibrée entre les sexes en milieu rural qu'en milieu urbain : 32 % des jeunes femmes rurales déclarent des dépenses pour des loisirs sportifs, contre 26 % des jeunes femmes urbaines, pour respectivement 33 % et 34 % des jeunes hommes (tableau 2). Inversement, les jeunes femmes en milieu rural déclarent deux fois moins souvent voyager à l'étranger pour leurs loisirs que les urbaines (14 % contre 31 %). Elles déclarent aussi moins souvent se priver de loisirs⁷ que les jeunes femmes urbaines. Elles sont 62 % à ressentir au moins une privation, contre 70 % chez les urbaines, en particulier pour les sorties (30 % contre 36 %) et les voyages et vacances (52 % contre 57 %). L'accessibilité plus faible, en zone rurale,

à des moyens de transport internationaux peut limiter la possibilité de partir en voyage, sans que cela entraîne un sentiment de privation plus fort.

31 % des jeunes femmes dont les parents vivent dans le rural habitent une commune urbaine

Comme déjà évoqué, une partie des jeunes issus de territoires ruraux⁸ en sont partis, au moins temporairement. Cette situation est plus fréquente pour les jeunes femmes (31 %) que pour les jeunes hommes (21 %). Ainsi, parmi les jeunes femmes urbaines, 12 % ont des parents vivant dans une commune rurale. Certains comportements et caractéristiques de ces jeunes femmes les distinguent de celles qui sont restées vivre en milieu rural, mais aussi des urbaines dont les parents vivent eux aussi en zone urbaine. Par exemple, elles sont un peu plus âgées que les jeunes femmes rurales et que les urbaines dont les parents

- 6. L'origine sociale est appréhendée par la catégorie socioprofessionnelle du père. En l'absence d'informations sur le revenu de chaque parent, il n'est pas possible de déterminer quel parent apporte le plus de ressources au ménage et ainsi la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence du ménage.
- 7. Les livres, les ordinateurs, les tablettes, les consoles de jeux, les jeux vidéo, les sorties culturelles ou non, le sport, les voyages.
- 8. Identifiés comme tels par le fait que leurs parents habitent en territoire rural au moment de l'enquête.

TABLEAU 2

Loisirs et sentiments de privation associés des jeunes selon le sexe et le lieu de vie

	Jeunes femmes rurales (en %)	Jeunes femmes urbaines (en %)	Effet marginal ¹ rurales - urbaines	Jeunes hommes ruraux (en %)	Jeunes hommes urbains (en %)	Effet marginal ² rurales - ruraux
Déclaration de dépenses en loisirs	75	76	ns	79	82	ns
- activités sportives	32	26	+9,5 ***	33	34	ns
- voyages à l'étranger	14	31	-17,2 ***	23	31	-9,5 ***
- sorties	60	65	ns	67	71	-6,4 *
Sentiment de privation de loisirs³	62	70	-8,8 ***	46	57	+13 ***
- activités sportives	13	23	-11 ***	ns	14	ns
- vacances	52	57	-6,2 **	36	45	+13,5 ***
- sorties	30	36	-6,2 *	22	25	+11,5 ***

*** : significatif au seuil de 1 %, ** : significatif au seuil de 5 %, * : significatif au seuil de 10 %, ns. : non significatif.

1. La modélisation porte sur les jeunes femmes et chacune des situations de dépenses et de privations de loisirs mentionnées afin d'évaluer l'influence des variables suivantes : type de territoire, âge, catégorie socioprofessionnelle du père, situation professionnelle, être en couple. La situation de référence est : vivre en zone urbaine, avoir un père ouvrier, être en cours d'études et ne pas être en couple.

2. La modélisation porte sur l'ensemble des jeunes ruraux et chacune des situations de dépenses et de privations de loisirs mentionnées afin d'évaluer l'influence des variables suivantes : âge, sexe, catégorie socioprofessionnelle du père, situation professionnelle, être en couple. La situation de référence est : avoir un père ouvrier, être un garçon, en cours d'études et ne pas être en couple.

3. Les livres, les ordinateurs, les tablettes, les consoles de jeux, les jeux vidéo, les sorties culturelles ou non, le sport, les voyages.

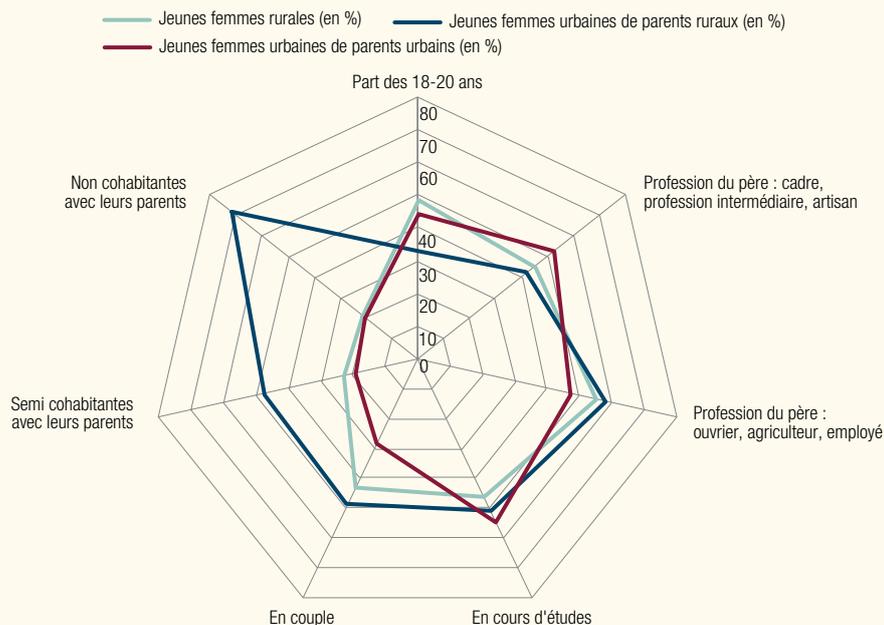
Lecture • 62 % des jeunes femmes rurales déclarent se priver de loisirs, contre 70 % des jeunes femmes urbaines. Toutes choses égales par ailleurs (*encadré 1*), l'écart s'élève à -8,8 points. Parallèlement, 46 % des jeunes hommes dans le rural ont un sentiment de privation de loisirs. Toutes choses égales par ailleurs, l'écart entre femmes et hommes atteint +13 points.

Champ • Personnes âgées de 18 à 24 ans résidant en France métropolitaine.

Source • DREES-Insee, ENRJ 2014.

GRAPHIQUE 2

Caractéristiques des jeunes femmes selon leur lieu de vie et celui de leurs parents



Lecture • 46 % des jeunes femmes rurales sont en cours d'études, contre 55 % des jeunes femmes urbaines de parents urbains et 51 % des jeunes femmes urbaines de parents ruraux.

Champ • Personnes âgées de 18 à 24 ans résidant en France métropolitaine.

Source • DREES-Insee, ENRJ 2014.

sont urbains : 33 % ont moins de 21 ans contre 48 % et 44 % respectivement (*graphique 2*). La catégorie socioprofessionnelle du père est proche de celle des pères des jeunes femmes dans le rural, même si elles sont plus souvent issues d'un milieu populaire⁹ (58 % contre 55 %), *a contrario* des jeunes urbaines (47 %). L'origine sociale influe toujours sur la probabilité d'être encore en cours d'études, mais apparaît

moins déterminante dans le cas des jeunes femmes urbaines dont les parents vivent en territoires ruraux. Elles sont plus souvent en cours d'études que les jeunes femmes rurales mais aussi souvent que les jeunes urbaines de parents urbains à caractéristiques individuelles et origine sociale identiques (*tableau complémentaire C*). Par ailleurs, une jeune femme sur deux dans cette catégorie est en couple

(49 %), proportion proche de l'ensemble des jeunes femmes rurales à caractéristiques équivalentes, mais nettement plus élevée que celle observée parmi les jeunes urbaines de parents urbains (28 %). Parallèlement, lorsqu'elles quittent les territoires ruraux pour l'urbain, plus de sept femmes sur dix déclarent ne plus du tout cohabiter avec leurs parents. ■

● ● ●
9. La catégorie socioprofessionnelle du père : ouvrier, employé ou agriculteur.

➔ POUR EN SAVOIR PLUS

- La page d'information sur l'Enquête nationale sur les ressources des jeunes est disponible sur le site de la DREES : www.drees.solidarites-sante.gouv.fr, rubrique Études et statistiques, sous-rubrique Famille, enfance, jeunesse.
- **Amsellem-Mainguy, Y., Voisin, S-G.** (2019, septembre). « Les filles du coin » *Enquête sur les jeunes femmes en milieu rural*. INJEP, EHESP.
- **Baudy, O., Lecomte, C., Le Guyader, S., Lenoir, E.** (2018, mars). Améliorer l'accès à l'emploi des femmes dans les territoires ruraux. CGET, *En bref*, 46.
- **Bellidenty, J.** (2018, juin). Études, travail, logement : comment les enfants de parents séparés entrent dans l'âge adulte ? DREES, *Études et Résultats*, 1071.
- **Lemêtre, C., Orange, S.** (2016, mars). Les ambitions scolaires et sociales des lycéens ruraux. *Savoir/Agir*, 37.
- **Pinel, L.**, (2020, juillet). Études, emploi, ressources : les jeunes ruraux sont-ils différents des urbains ? DREES, *Études et Résultats*, 1155.
- **Missègue, N.**, (2020, juillet). Appréhender les territoires ruraux dans les études de la DREES. DREES, *Les dossiers de la DREES*, 63.
- **Orange, S., Renard, F.**, (2018, novembre). *Au bonheur des dames : attachement local et relations d'obligations dans l'accès à l'âge adulte des jeunes femmes d'origine populaire et rurale*. CNES, GRESCO.

LA DREES SUR INTERNET

Retrouvez toutes nos publications sur notre site
drees.solidarites-sante.gouv.fr

Retrouvez toutes nos données sur
www.data.drees.sante.gouv.fr

Pour recevoir nos avis de parution
drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/avis-de-parution

Directeur de la publication : Fabrice Lengart

Responsable d'édition : Souphaphone Douangdara

Rédactrice en chef technique : Sabine Boulanger

Secrétaire de rédaction : Elisabeth Castaing

Composition et mise en pages : NDBD

Conception graphique : Julie Hiet et Philippe Brulin

Pour toute information : drees-infos@sante.gouv.fr

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources •

ISSN électronique 1146-9129 • AIP 0001384



STATISTIQUE
P U B L I Q U E

La DREES fait partie
du Service statistique public
pilote par l'Insee.